

TARIFS DES CARTES DE PECHE EN 2026

			Cartes	Tarifs
CARTE INTERFEDERALE	Période de validité : du 1 ^{er} janvier au 31 décembre Permet de pêcher dans les 91 départements de l'Entente Halieutique du Grand Ouest (EHGO) et du Club Halieutique Interdépartemental (CHI) et de l'Union Réciprocaire du Nord Est (URNE)		TOTAL	114,00 €
CARTE PERSONNE MAJEURE	Période de validité : du 1 ^{er} janvier au 31 décembre Carte réservée aux pêcheurs âgés de plus de 18 ans au 1 ^{er} janvier 2026 (pêcheurs nés avant le 01/01/2008)		CPMA	41,80 €
			Cotisations statutaires	45,20 €
			TOTAL	87,00 €
CARTE PERSONNE MINEURE	Période de validité : du 1 ^{er} janvier au 31 décembre Carte réservée aux pêcheurs âgés de 12 à 18 ans au 1 ^{er} janvier 2026 (pêcheurs nés avant le 01/01/2014 et après le 01/01/2008)		CPMA	6,40 €
			Cotisations statutaires	20,60 €
			TOTAL	27,00 €
CARTE DECOUVERTE -12 ANS	Période de validité : du 1 ^{er} janvier au 31 décembre Carte réservée aux pêcheurs âgés de moins de 12 ans au 1 ^{er} janvier 2026 (pêcheurs nés après le 01/01/2014) <u>Pêche à l'aide d'une seule ligne autorisée</u>		CPMA	1,00 €
			Cotisations statutaires	7,00 €
			TOTAL	8,00 €
CARTE PROMOTIONNELLE « DECOUVERTE FEMME »	Période de validité : du 1 ^{er} janvier au 31 décembre <u>Pêche à l'aide d'une seule ligne autorisée</u>		CPMA	19,60 €
			Cotisations statutaires	22,40 €
			TOTAL	42,00 €
CARTE JOURNALIERE	Période de validité : 1 journée entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre. <u>Hors Juillet et Aout</u>		CPMA	5,20 €
			Cotisations statutaires	8,60 €
			TOTAL	13,80 €
CARTE JOURNALIERE ESTIVALE	Période de validité : <u>1 journée entre le 1er juillet et le 31 Août</u>		CPMA	5,20 €
			Cotisations statutaires	2,60 €
			TOTAL	7,80 €
CARTE HEBDOMADAIRE	Carte valable 7 jours consécutifs, disponible du 1 ^{er} janvier au 31 décembre.		CPMA	14,40 €
			Cotisations statutaires	22,10 €
			TOTAL	36,50 €
VIGNETTE EHGO	Apposée sur une carte personne majeure, elle permet à son détenteur de pêcher dans les 91 départements de l'Entente Halieutique du Grand Ouest (EHGO), du Club Halieutique Interdépartemental (CHI) et de l'Union Réciprocaire du Nord Est (URNE)		TOTAL	40,00 €
Les titulaires des cartes "Femme", "Mineure", "Découverte (-12 ans)" et "Hebdomadaire" peuvent pêcher gratuitement dans les 91 départements de l'EHGO, du CHI et de l'URNE				
CPMA = Cotisation Pêche Milieu Aquatique / Cotisations statutaires = Cotisation statutaire FDAAPPMA + Cotisation statutaire APPMA				



Fédération de Vendée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Tél. : 02 51 37 19 05 Fax : 02 51 05 34 13

Mail : contact@federation-peche-vendee.fr www.federation-peche-vendee.fr